



M. Jean-Marie BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
Hôtel de Rochecouart
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP07

Vals-les-Bains,
Le 04/06/2018

Réf : JP/2018.298

Objet : Fermeture de classe – Vals-les-Bains (07)

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu le courrier de votre directeur de cabinet en date du 07 mai 2018, suite aux démarches que j'avais entreprises en février dernier, consécutivement à l'annonce de la fermeture de la 3^{ème} classe de l'école maternelle publique de Vals-les-Bains.

J'enregistre bien toutes les réponses que M. KERRERO a bien voulu m'apporter. Je suivrai attentivement les travaux de M. le Sénateur Alain DURAN au sujet des conventions de ruralité, en lien avec les parlementaires ardéchois.

Néanmoins, s'agissant du cas précis de l'école maternelle publique de Vals-les-Bains, il semblerait que les effectifs pris en compte pour les prévisions de la rentrée de 2018 (45 enfants) aient été erronés.

En effet, la directrice, Mme CARTA, a transmis en janvier dernier un effectif prévisionnel de 51 enfants, hors enfants de moins de 3 ans et hors enfants scolarisés à l'Unité d'Enseignement Maternel (UEM) Autisme (6 élèves).

Il semblerait que les services en charge de la prévision des effectifs à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale aient retranché du chiffre transmis par la directrice d'école les effectifs de l'UEM autisme. Cela a abouti à les décompter deux fois.

A l'heure actuelle, l'école maternelle publique de Vals-les-Bains compte 55 enfants inscrits à la rentrée de septembre, hors enfants de moins de 3 ans et hors enfants scolarisés à l'UEM.

Ce chiffre passe à 63 enfants si l'on tient compte des familles qui ont averti la directrice de leur arrivée mais n'ont pas pu encore réaliser administrativement leur inscription.

En tout, l'effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2018 sera de 73 élèves, dont 3 enfants de moins de trois ans et 7 enfants accueillis à l'UEM autisme.

Vous conviendrez qu'avec un effectif minimal de 55 élèves et un effectif attendu de 63 élèves, la fermeture de la 3^{ème} classe risque de poser des difficultés d'accueil.

Je rappelle que les enfants scolarisés au sein de l'UEM, s'ils bénéficient d'une enseignante dédiée, sont accueillis tout au long de l'année scolaire dans les classes. L'inclusion des enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire est en effet l'objectif principal d'un tel dispositif, unique dans notre département.

Aussi, je vous remercie par avance de prendre en compte ces éléments et de faire le nécessaire pour que la décision de fermeture de la 3^{ème} classe puisse être revue, et ce dès que possible.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

*En l'attente de
retour de vos services
Bonne nuit*

Le Maire et Conseiller Régional

Jean-Claude FLORY

